



ORDRE NATIONAL
DES CHIRURGIENS-DENTISTES

RÈGLEMENT GÉNÉRAL SUR LA PROTECTION DES DONNÉES [RGPD]

Registre des activités de traitement

Dr

Coordonnées

Coordonnées du titulaire du cabinet (tampon) :

Eventuellement, nom et coordonnées du délégué à la protection des données* :

* Pour les praticiens exerçant seuls ou au sein de « petits » cabinets de groupe, il n'est pas obligatoire de procéder à la désignation d'un délégué à la protection des données.

Liste des activités* pour lesquelles il existe un traitement de données personnelles

Liste des activités	Désignation des activités
Activité 1	Suivi des patients
Activité 2	Gestion du personnel
...	...

* Il convient d'établir une fiche d'activité par activité.



ORDRE NATIONAL
DES CHIRURGIENS-DENTISTES

RÈGLEMENT GÉNÉRAL SUR LA PROTECTION DES DONNÉES [RGPD]

Fiche de registre de l'activité de suivi des patients

(Modèle pré rempli – A adapter, à compléter...)

Date de création de la fiche :

Date de la dernière mise à jour de la fiche :

Nom du logiciel utilisé pour le suivi des patients :

Objectifs poursuivis

Objet du traitement :	Suivi des patients du cabinet.
Fonctionnalités du traitement :	Gestion des dossiers médicaux, gestion des rendez-vous, édition des ordonnances, établissement et télétransmission des feuilles de soins.

Catégories de personnes concernées

Catégorie 1 :	Patients
Catégorie 2 :	Titulaires de l'autorité parentale, tuteur, curateur
Catégorie 3 :	Professionnels de santé
...	...

Catégories de données collectées*

Etat civil, identité, données d'identification, image :	Nom, prénom, adresse, photo, date et lieu de naissance ...
Vie personnelle :	Habitudes de vie, situation familiale...
Vie professionnelle:	Profession ou conditions de travail...
Information d'ordre économique et financier :	Revenus, situation financière, données bancaires...
Données de connexion :	Eventuellement : adresses Ip, logs, identifiants des terminaux, identifiants de connexion, informations d'horodatage, etc...
Données de localisation :	Eventuellement : déplacements, données GPS, GSM...
Internet :	Eventuellement : cookies, traceurs, données de navigation, mesures d'audience...
...	...

* Ne peuvent être collectées que les données nécessaires à la prise en charge du patient.

Données sensibles

Des données sensibles sont-elles traitées ?

OUI :

NON :

Si oui, lesquelles ?

Données sensibles 1 :	Données personnelles de santé
...	...

Durées de conservation des catégories de données

Données personnelles de santé	20 ans à compter de la dernière consultation (et <i>a minima</i> jusqu'au 28 ^{ème} anniversaire)
...	...

Catégories de destinataires de données*



ORDRE NATIONAL
DES CHIRURGIENS-DENTISTES

Destinataires internes :	Assistant dentaire, réceptionniste, autre professionnel de santé de la structure
Destinataires externes :	Autre professionnel de santé, organismes de sécurité sociale

* Le secret professionnel et les règles d'échange et de partage d'information des données personnelles de santé devant être respectées.

Sous-traitants

Sous-traitant 1 :	Par exemple, prestataire de maintenance informatique.
Sous-traitant 2 :	Par exemple, hébergeurs externes de données de santé personnelles.
...	...

Transfert des données hors UE*

Des données personnelles sont-elles transmises hors de l'Union Européenne ? OUI : NON :

Si oui, lesquels ?

* En cas de transfert de données hors UE, des précautions particulières doivent être prises. Il est vivement conseillé de se rapprocher de la CNIL.

Mesures de sécurité*

Description des mesures de sécurité organisationnelles et techniques prévues pour préserver la confidentialité des données – le niveau de sécurité étant adapté aux risques soulevés par le traitement :

Contrôle d'accès des utilisateurs :	CPS, CPE (décrire par catégories de personnes).
Mesures de traçabilité :	Nature des traces, type de données de traçabilité enregistrées, durée de conservation des traces.
Mesures de protection des logiciels :	Antivirus, mise à jour et correctif de sécurité (décrire les mesures).
Sauvegarde des données :	Décrire les mesures prises.
Chiffrement des données :	Décrire les mesures prises.
Contrôle des sous-traitants :	Décrire les mesures prises.
...	...

* Pour les mesures de sécurité à mettre en place, se reporter au Mémento de sécurité informatique pour les professionnels de santé en exercice libéral : http://esante.gouv.fr/sites/default/files/Memento_Securite.pdf

Fiche de registre de l'activité de gestion du personnel

(Modèle pré rempli – A adapter, à compléter...)

Date de création de la fiche :

Date de la dernière mise à jour de la fiche :

Nom du logiciel utilisé pour le suivi des patients :

Objectifs poursuivis

Objet du traitement :	Suivi de la gestion du personnel.
Fonctionnalités du traitement :	Gestion administrative du personnel, gestion de la paie, gestion des horaires...

Catégories de personnes concernées

Catégorie 1 :	Assistant dentaire
Catégorie 2 :	Réceptionniste
Catégorie 3 :	Chirurgien-dentiste salarié



ORDRE NATIONAL
DES CHIRURGIENS-DENTISTES

Catégories de données collectées*

Etat civil, identité, données d'identification, image :	Nom, prénom, adresse, nationalité, date de naissance, sexe, emploi, qualification, dates d'entrée et de sortie de l'établissement.
Vie professionnelle :	Type de contrat.
Vie personnelle :	Situation familiale...
Information d'ordre économique et financier :	Revenus, situation financière, données bancaires...
Données de connexion :	Eventuellement : adresses Ip, logs, identifiants des terminaux, identifiants de connexion, informations d'horodatage, etc...
Données de localisation :	Eventuellement : déplacements, données GPS, GSM...
Internet :	Eventuellement : cookies, traceurs, données de navigation, mesures d'audience...
...	...

* Ne peuvent être collectées que les données nécessaires à la gestion du personnel (principe de collecte de données pertinentes).

Données sensibles

Des données sensibles sont-elles traitées ? OUI : NON :
Si oui, lesquelles ?

Données sensibles 1 :	
...	...

Durées de conservation des catégories de données

5 ans	Bulletin de paie Registre unique du personnel. Document concernant les contrats de travail, salaires, primes, indemnités, soldes de tout compte, régimes de retraite. Comptabilisation des horaires des salariés, des heures d'astreinte et de leur compensation Déclaration d'accident du travail auprès de la caisse primaire d'assurance maladie
1 an	Document relatif aux charges sociales et à la taxe sur les salaires

Catégories de destinataires de données*

Destinataires externes :	Organismes sociaux, médecine du travail, IRSN.
---------------------------------	--

Sous-traitants

Sous-traitant 1 :	Par exemple, service de gestion de paie.
...	...

Transfert des données hors UE*

Des données personnelles sont-elles transmises hors de l'Union Européenne ? OUI : NON :
Si oui, lesquels ?

* En cas de transfert de données hors UE, des précautions particulières doivent être prises. Il est vivement conseillé de se rapprocher de la CNIL.



ORDRE NATIONAL
DES CHIRURGIENS-DENTISTES

Mesures de sécurité*

Description des mesures de sécurité organisationnelles et techniques prévues pour préserver la confidentialité des données – le niveau de sécurité étant adapté aux risques soulevés par le traitement :

Contrôle d'accès des utilisateurs :	Décrire les modalités d'accès.
Mesures de traçabilité :	Nature des traces, type de données de traçabilité enregistrées, durée de conservation des traces.
Mesures de protection des logiciels :	Antivirus, mise à jour et correctif de sécurité (décrire les mesures).
Sauvegarde des données :	Décrire les mesures prises.
Chiffrement des données :	Décrire les mesures prises.
Contrôle des sous-traitants :	Décrire les mesures prises.
...	...

Fiche de registre de l'activité de gestion des fournisseurs
(Modèle pré rempli – A adapter, à compléter...)

Date de création de la fiche :

Date de la dernière mise à jour de la fiche :

Nom du logiciel utilisé pour le suivi des patients :

Objectifs poursuivis

Objet du traitement :	Suivi de la gestion des fournisseurs.
Fonctionnalités du traitement :	Suivi des commandes, réceptions, paiements.

Catégories de personnes concernées

Catégorie 1 :	Fournisseurs
Catégorie 2 :	...

Catégories de données collectées*

Etat civil, identité, données d'identification, image :	Nom, prénom ou dénomination sociale, adresse, numéro d'inscription au registre du commerce et des sociétés
Information d'ordre économique et financier :	Données bancaires
Données de connexion :	Eventuellement : adresses Ip, logs, identifiants des terminaux, identifiants de connexion, informations d'horodatage, etc...
Données de localisation :	Eventuellement : déplacements, données GPS, GSM...
Internet :	Eventuellement : cookies, traceurs, données de navigation, mesures d'audience...
...	...

* Ne peuvent être collectées que les données nécessaires à la gestion des fournisseurs (principe de collecte de données pertinentes).

Données sensibles*

Des données sensibles sont-elles traitées ? OUI : NON :

Si oui, lesquelles ?

Données sensibles 1 :	
...	...



ORDRE NATIONAL DES CHIRURGIENS-DENTISTES

* Pour mémoire, les dispositions relatives au secret professionnel s'opposent à ce que les fournisseurs connaissent l'identité des patients (y compris les laboratoires de prothèse dentaire – le patient devant être identifié par un numéro).

Durées de conservation des catégories de données

Documents versés au dossier médical du patient (traçabilité des produits et dispositifs utilisés) :	20 ans à compter de la dernière consultation du patient
Éléments strictement comptables (factures) :	10 ans

Catégories de destinataires de données*

Destinataires externes 1 :	Patient (certificat de conformité aux exigences essentielles...).
Destinataires externes 2 :	Comptable
Destinataires externes 3 :	...

Sous-traitants

Sous-traitant 1 :	Par exemple, service de comptabilité.
...	...

Transfert des données hors UE*

Des données personnelles sont-elles transmises hors de l'Union Européenne ? OUI : NON :

Si oui, lesquels ?

* En cas de transfert de données hors UE, des précautions particulières doivent être prises. Il est vivement conseillé de se rapprocher de la CNIL.

Mesures de sécurité*

Description des mesures de sécurité organisationnelles et techniques prévues pour préserver la confidentialité des données – le niveau de sécurité étant adapté aux risques soulevés par le traitement :

Contrôle d'accès des utilisateurs :	Décrire les modalités d'accès.
Mesures de traçabilité :	Nature des traces, type de données de traçabilité enregistrées, durée de conservation des traces.
Mesures de protection des logiciels :	Antivirus, mise à jour et correctif de sécurité (décrire les mesures).
Sauvegarde des données :	Décrire les mesures prises.
Chiffrement des données :	Décrire les mesures prises.
Contrôle des sous-traitants :	Décrire les mesures prises.
...	...